

# **ISPED**

**Institut de Santé Publique d'Epidémiologie et de Développement**

Université de Bordeaux

## **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - MCCC**

**2024 - 2025**

---

**Master 2 - SANTE PUBLIQUE**

**Parcours Public Health Data Science**

**2<sup>ème</sup> année de Master de Santé Publique, Parcours Public Health Data Science (M2 PHDS)**  
**Responsables pédagogiques : Rodolphe Thiébaud – Ilaria Montagni**  
**Modalités de contrôle des connaissances - Année 2024-2025**

## Généralités

### **Validation des enseignements**

Le Master 2 Public Health Data Science est organisé en deux semestres - S3 et S4 - et est composé au semestre S3 de 5 UE obligatoires (4 de 6 ECTS et 1 de 3 ECTS, soit au total 27 ECTS) regroupées en un BCC (BCC1-Theories and practices on data science for public health), et au semestre S4 de 2 UE obligatoires (1 UE de 3 ECTS et de l'UE stage de 30 ECTS, soit au total 33 ECTS) regroupées en un BCC (BCC2-Professionalization).

Chaque UE fait l'objet d'un contrôle de connaissances et de compétences spécifique. La validation de chacune des UE (hors UE stage) se fait par contrôle continu qui peut prendre une ou plusieurs des formes d'évaluation suivantes : réalisation d'un projet, présentation orale, rédaction d'un rapport écrit à rendre, quiz, lecture critique d'articles scientifiques, épreuve écrite.

Deux sessions d'examen sont organisées par semestre. La première session d'examen est organisée pour les UE de chaque semestre à l'issue du semestre ; la deuxième session (session de rattrapage) est organisée pour les UE du semestre S3 au plus tard à l'issue du semestre S4, et pour les UE du semestre S4 au plus tard au moment de la soutenance des mémoires de stage.

Absence aux examens : toute absence à la session 1, même justifiée, renvoie automatiquement à la session 2 ; une absence à la session 2, même justifiée, donne lieu à un « défaillant » sur le relevé de notes. Il n'y a pas d'obligation de proposer une autre session de rattrapage.

Une UE est validée si l'étudiant a obtenu une note moyenne à cette UE supérieure ou égale à 10/20 ou par validation d'acquis. Dans le cas contraire, l'étudiant doit obligatoirement repasser l'UE en session 2. La seconde session peut être une épreuve écrite ou orale, et pour l'UE stage, l'étudiant devra retravailler son mémoire et/ou repasser l'oral selon l'avis du jury.

Toute UE validée avec une moyenne supérieure ou égale à 10/20 est définitivement acquise et capitalisable.

### **Règles de compensation**

La compensation entre les UE d'un BCC n'est possible qu'à l'issue de la deuxième session. Une UE non validée à l'issue de la deuxième session peut être compensée par les autres UE du même BCC si la moyenne du BCC est supérieure ou égale à 10/20. L'UE stage (INT202) ne rentre pas dans le système de compensation. Les BCC ne se compensent pas entre eux.

### **Stage**

Le stage (de 6 mois) donne lieu à la rédaction d'un mémoire et à une soutenance orale devant un jury (coef.10). La note de stage se décompose de la façon suivante : une note d'évaluation du mémoire écrit (coef. 7) et une note d'évaluation de la présentation orale (coef. 3). Les soutenances de stage ont lieu en juin pour les candidats à l'école doctorale. La seconde session des soutenances de stage peut avoir lieu jusqu'en octobre.

L'UE stage inclut quatre workshops obligatoires où les étudiants présentent l'avancement de leurs travaux.

### **Blocs de connaissances et de compétences (BCC)**

Les enseignements du diplôme sont organisés en 6 Unités d'Enseignement (UE) au sein de 2 Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC).

Chaque BCC est validé et définitivement acquis si : toutes les UEs qui le composent sont validées OU à l'issue de la session 2, la moyenne des UEs qui le composent est supérieure ou égale à 10/20.

## Validation de l'année

La validation de l'année nécessite la validation de chaque BCC (voir ci-dessous) indépendamment les uns des autres. Le diplôme est délivré à la suite de la délibération d'un jury désigné par le directeur du Collège Sciences de la santé, sur délégation du Président de l'université de Bordeaux. Il est composé du/de la responsable de la formation et des responsables d'unités d'enseignement et se réunit à l'issue de chaque session d'examen.

Un système de conversion en notes Europe et Amérique du Nord est utilisé car la cible étudiante du M2 PHDS est internationale. Il y a trois délibérations, l'une pour le S3 courant janvier et deux pour le S4 après les soutenances des mois de juin et d'octobre.

## Calendrier des examens

Début S3 : Septembre

Début S4 : Janvier

Début et fin du stage : Janvier-Juin

Soutenances : Juin-Septembre/Octobre

<b>BCC1. Semestre 3 – Theories and practices on data science for public health</b>							
5 UE obligatoires (27 ECTS)							
N° UE	Type UE	Intitulé	Volume horaire	Coef.	Modalités d'examen	Crédits ECTS	Responsables
8THE901U BAS101	UE obligatoire	Basics	76h	2	Contrôle continu : épreuve écrite, présentations orales	6	A. Rouanet
8THE904U DIG103	UE obligatoire	Digital Cohorts	27h	1	Contrôle continu : épreuve écrite, vidéo	3	K.Leffondré/C.Tzourio
8THE903U WBD105	UE obligatoire	Web-Based Data	60h	2	Contrôle continu : présentation orale, rendus écrits	6	G.Diallo
8THE902U EHD104	UE obligatoire	Electronic Health Data	57h	2	Contrôle continu : rendu écrit, présentation orale	6	A.Pariante/F.Thiessard
8THE905U OMI102	UE obligatoire	Omics	60h	2	Contrôle continu : présentation orale, rendu écrit	6	L.Richert/B.Hejblum

<b>BCC2. Semestre 4 – Professionalization</b>							
2 UE obligatoires (33 ECTS)							
N° UE	Type UE	Intitulé	Volume horaire	Coef.	Modalités d'examen Session 1	Crédits ECTS	Responsables
8THE001U VAC201	UE obligatoire	Value Creation	24h	1	Contrôle continu : quiz, rendus écrits, vidéos	3	I.Montagni
8THE002U INT202	UE obligatoire	Practicum in Public Health Data Science	6 mois (Janvier-Juin) Maximum de 924h	10	Présentations workshops, rédaction d'un rapport écrit et soutenance orale devant le jury	30	R.Thiébaud I. Montagni